

Gestion des ressources naturelles et évolution des systèmes de production agricole des savanes de Côte d'Ivoire : conséquences pour l'élaboration des politiques agricoles

Patrick Dugué¹
Fahiraman Rodrigue Koné²
Gnagadjomon Koné²

¹ Cirad-Tera,
73 av. JF. Breton,
34398 Montpellier Cedex 5,
France

<patrick.dugue@cirad.fr>

² Université de Bouaké,
BP 2599,
Bouaké,
Côte d'Ivoire
<fkone4@caramail.com>

Résumé

En Afrique de l'Ouest, l'accroissement démographique et l'intégration croissante des exploitations agricoles au marché ont fortement modifié les systèmes agraires et les systèmes de production ces vingt dernières années. En s'appuyant sur des observations réalisées dans trois situations de la zone des savanes en Côte d'Ivoire, on a pu caractériser les trois principales modalités de gestion des ressources naturelles mises en œuvre par les populations rurales et leurs dysfonctionnements éventuels : i) agriculture reposant sur l'alternance de périodes de culture et de jachère avec présence ou non de l'anacardier ; ii) intensification des systèmes de production dans les espaces agricoles péri-urbains et les bas-fonds ; iii) développement rapide d'une agriculture de fronts pionniers reposant essentiellement sur la culture cotonnière et l'utilisation de la traction animale. Cette caractérisation permet de préciser les domaines prioritaires pour la recherche agricole et le développement rural relevant des services de l'État, des collectivités locales et des organisations de producteurs.

Mots clés : Politique agricole ; Système agraire ; Économie ; Afrique de l'Ouest.

Summary

Natural resource management and evolution of farming systems in the savannahs of Côte d'Ivoire. Consequences for the development of agricultural policies

Population density in savannah areas of Côte d'Ivoire was estimated at 22 inhabitants per km² in 1998. This figure is much lower than the average value for the whole country (48 inhab/km²) and three times lower than the one for the forest area (73 inhab/km²). For this reason, a lot of the natural resources of the region remain available (agricultural lands, range lands, water) to agriculture and livestock breeding. However, because of the interest of savanna people for plantation cropping (coffee, cocoa) in forest areas, large population flows have been observed for several decades from the North and the Centre of the country towards the forest zone in the South. Nowadays, the development of savannah zones could rely on several production sectors such as cotton, cattle breeding, cashew trees and mango trees. The study of agricultural dynamics concerned three regions, where population density and people are different. Surveys related to the characterisation of farming systems and natural resource management were implemented in the villages by questioning the main groups (farmers, breeders, specialised producers such as vegetable producers, traditional authorities...). Farming systems that rely on fallow land are still largely dominant. In the most populated area (Bouaké), population growth has led to a lower fallow duration and makes it difficult to crop yams *Dioscorea rotundata*, which is highly demanded on the markets. The rapid expansion of cashew tree plantations is explained by the increase in selling prices of cashew nuts. The evolution of cashew tree field areas will depend on land availability and also on the farmers' capabilities to maintain orchards. Still, farmers and traditional authorities are already concerned about the interference with herd movement caused by areas to be occupied by orchards that mobilize land for at least 30 years as well as the disruption of the traditional

cropping system that relies on fallow/yam/other annual crops rotation. The development of cotton cropping is only observed in settlement areas of Senoufo migrant farmers coming from the North of Côte d'Ivoire. This pioneer front is very proactive in the Marandalla area. This dynamic relies on the Senoufo farmers' capability to mobilize agricultural labour (mutual aid works) and equipment that most of them have at their disposal (drought traction) and on the support that they get from the CIDT cotton company (credit for equipment and inputs, track building for carrying out the cotton...). But this development has over all been made possible by the willingness of the traditional native authorities of the Marandallah zone that accepted to lend large surfaces of arable lands to the Senoufo people. As a counterpart, these authorities and the landowners have benefited from a high cash income from the annual fee paid by every migrant farmer. Native villages have received financial support from groups of cotton producers (the majority of whom are migrants) to build infrastructures (schools, wells...). Today, migrant farmers have to face a lot of damage brought about by herds led by Peul breeders. As a reaction, they prefer to move and to look for areas where livestock is scarce. At the same time, such moving corresponds to a strategy of development and rapid exploitation of fertile lands in low populated areas. Support for local and regional development must help organize all these groups, while aiming at preserving the production capacity of the natural environment and reducing conflict between the different stakeholders. Setting up consultation frameworks at the local or regional level has to be accompanied by training operations for rural people (teaching them to read and write, social and legal education...). Faced with the shortage of land resources, support services to agriculture (research, extension...) have to help producers develop the cropping systems that are currently regarded as efficient (lowland vegetable cropping, agro-forestry systems : yam, *D.Rotundata*/ cashew tree, cotton/cereals with animal traction). The development of the savannah zone should be based on a set of public policies and local initiatives managed by farmers' organisations and rural communities.

Key words: Agricultural policy; Farming system; Economy; West Africa.

Dans les années 1970-1980, l'objectif principal des politiques publiques en faveur de la zone des savanes de Côte d'Ivoire était de réduire l'écart entre le niveau des revenus des ruraux de cette zone et celui des populations de la zone forestière [1]. Aujourd'hui, il s'agit plutôt de mettre en valeur les importantes ressources naturelles (terre, parcours) sous-exploitées afin d'y stabiliser la population rurale. Les écarts de revenu des populations des deux grandes zones de Côte d'Ivoire subsistent, mais l'on observe pour la zone des savanes un dynamisme économique récent lié à l'accroissement et à la diversification de la production agricole ainsi qu'un ralentissement de l'exode rural. À ce dynamisme économique correspondent des modifications rapides des systèmes de production agricole, des flux de populations et de troupeaux et, localement, les premiers signes de dégradation des ressources naturelles. Après avoir caractérisé les principales dynamiques agricoles observées et les modes de gestion des ressources naturelles correspondants, on proposera des axes d'interventions pour définir des politiques de développement rural mieux

adaptées à la diversité des situations agricoles.

Contexte

La zone des savanes de Côte d'Ivoire est constituée de six régions administratives : Savanes (Korhogo), Vallée du Bandama (Bouaké), Zanzan (Bondoukou), Denguélé (Odienné), Worodougou (Séguéla), Bafing (Touba) (*figure 1*). En 1998, la densité de population y était de 22 hab/km² [2], bien inférieure à celle de l'ensemble du pays (48 hab/km²) et plus de trois fois inférieure à celle de la zone forestière (73 hab/km²). Mais au sein de cette zone, des variations importantes de la densité de population rurale sont observées (*figure 2*). Ces différences de densité de population expliquent les principaux flux de populations rurales constatés dans le passé et encore aujourd'hui. Durant la période 1970-1995, les ruraux de la région de Bouaké ont migré en grand nombre vers les zones forestières pour y planter du café et du

cacao. Les Sénoufo de la zone dense de Korhogo se sont aussi déplacés à la même période vers la zone forestière mais aussi au sud de la zone des savanes, région faiblement peuplée, pour y développer la production cotonnière (région du Worodougou).

La pluviométrie annuelle de la zone des savanes – 1 000 à 1 400 mm répartis entre avril et octobre – est généralement suffisante aux cultures annuelles pluviales dont une grande partie est consacrée à l'alimentation familiale. D'après Chaléard [3], la zone des savanes est largement autosuffisante en vivriers depuis 1986 et elle exporte une bonne partie de sa production alimentaire vers les gros marchés urbains (Bouaké et Abidjan). Depuis lors, les cultures d'exportation se sont aussi développées régulièrement. La production cotonnière a presque triplé ces vingt dernières années (340 000 tonnes de coton-graine, en moyenne, de 1997 à 2000), du fait essentiellement de l'accroissement des surfaces puisque le rendement moyen se maintient autour de 1,1 tonne de coton-graine par hectare. Les vergers constituent aujourd'hui un élément des paysages agricoles. La cul-

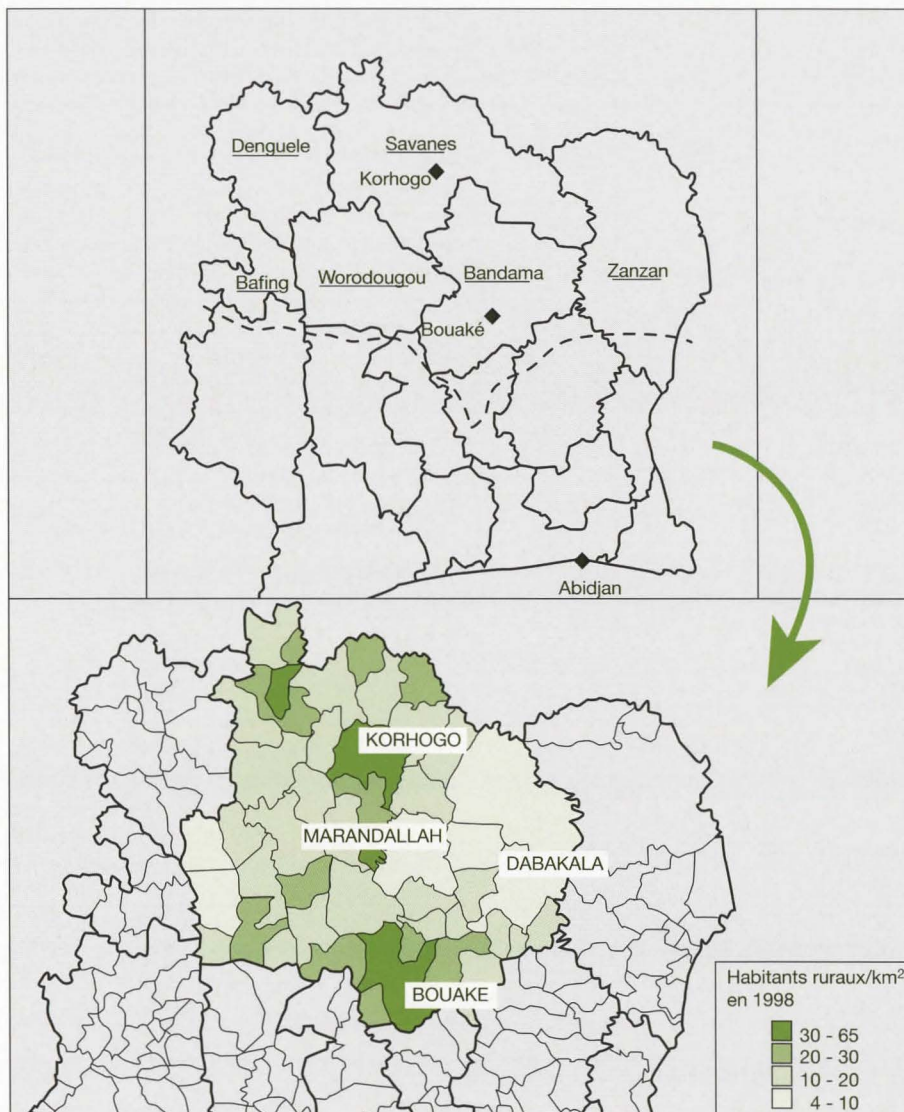


Figure 1. Localisation de la zone des savanes en Côte d'Ivoire et densité de population rurale des régions étudiées.

Figure 1. Location of the savanna area in Côte d'Ivoire and rural population density in the regions studied.

ture du manguier greffé et surtout de l'anacardier connaît un essor considérable dans toute la zone de savanes (plus de 250 000 hectares d'anacardiers et 78 000 tonnes de noix de cajou exportées en 2001). L'élevage bovin traditionnellement concentré dans la partie du nord de la zone de savanes (au-dessus de 9° N) prend de plus en plus d'importance dans les zones d'extension de la culture cotonnière (région du Worodougou).

La privatisation de la CIDT (Compagnie ivoirienne de développement des textiles) en 1998 a entraîné des dysfonctionnements de la filière coton dans certaines régions, en particulier des retards de paiement du coton-graine aux producteurs.

L'intervention de l'État s'est recentrée sur la formation et la professionnalisation des producteurs et la recherche agronomique. Le secteur privé encore peu présent en zone de savanes en dehors de la filière coton, et les organisations paysannes sont amenées à prendre en charge la plupart des services d'appui à l'agriculture.

Dispositif d'étude

Depuis la privatisation et le démantèlement des sociétés publiques de développement, les statistiques agricoles sont devenues difficiles à rassembler, voire inexistantes. Le manque d'informations le plus aigu concerne le secteur de l'éle-

vage, d'autant plus que les mouvements des troupeaux prennent de plus en plus d'ampleur. En revanche, les données du dernier recensement de la population humaine réalisé en 1998 sont disponibles depuis fin 2001 [2].

L'étude des dynamiques agricoles présentées ci-après a donc été réalisée par enquêtes sur des échantillons de villages, dans trois régions contrastées du point de vue du peuplement et des systèmes de production : la zone de Dabakala en bordure du Parc national de la Comoé, le front pionnier cotonnier dans le département de Mankono et les trois départements autour de la ville de Bouaké (Sakassou, Béoumi, Bouaké) (figure 2, tableau 1). Des enquêtes portant sur la caractérisation des systèmes de production et la gestion des ressources naturelles ont été menées dans les villages en interrogeant, dans chaque cas, les principaux groupes d'acteurs (agriculteurs, éleveurs, producteurs spécialisés comme les maraîchers, autorités coutumières, etc.).

Des modes d'exploitation des ressources naturelles en pleine évolution

Des systèmes de production reposant sur la pratique de la jachère

Dans les trois régions étudiées, la reproductibilité des systèmes de production repose essentiellement sur la pratique de la jachère. La durée de la jachère est principalement fonction de la densité de population rurale (tableau 2). La pratique quasi généralisée de la jachère dans ces trois régions est liée à la prédominance de l'igname dans les assolements. Cette culture nécessite un bon niveau de fertilité du sol surtout pour les variétés facilement commercialisables du type *Dioscorea rotundata*. L'apport de fumure ne remplace jamais, même dans la région de Bouaké où les réserves en terre sont limitées, la pratique de la jachère dans la mesure où les paysans n'envisagent pas d'apporter de l'engrais minéral sur l'igname pour ne pas affecter ses qualités gustatives et la conservation des tubercules après récolte.

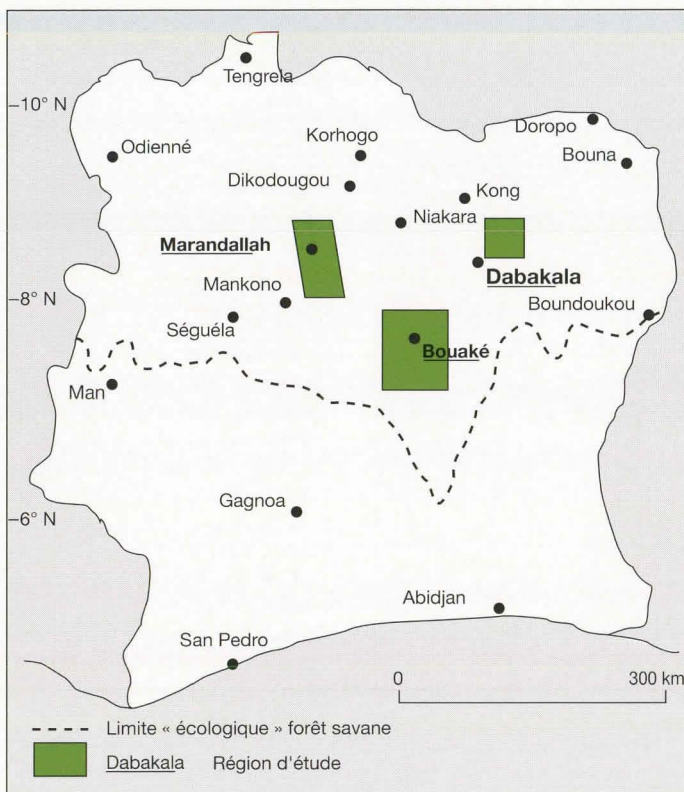


Figure 2. Les régions d'étude.

Figure 2. Study areas.

Dans les zones les moins peuplées (Dabakala) où les conditions de production sont les plus favorables, l'igname est de-

venue une véritable culture commerciale et les paysans ont procédé à des changements variétaux pour mieux répondre

aux attentes du marché. Le développement du commerce des ignames a poussé les paysans Lobi à se déplacer de leur zone d'origine (Bouna, Doropo) vers des zones moins peuplées (en particulier Dabakala), faciles d'accès et propices à ce type de variétés (figure 2). À l'inverse des autochtones Koro du département de Mankono, qui ont fourni aux Sénoufo de grandes surfaces de terre, les populations Djimini de Dabakala ont rapidement limité l'accès de la terre aux migrants Lobi. Les Djimini veulent ainsi préserver leurs réserves foncières en terres de qualité mais aussi garder une place prépondérante dans la filière igname, au moins dans leur région.

Développement rapide de l'anacardier associé au système de culture à base d'igname

Au début des années 1990, les cultures pérennes étaient presque totalement absentes dans les trois zones étudiées. L'anacardier constitue aujourd'hui un élément central des systèmes de production des populations autochtones à Dabakala, Marandallah et dans certains villages à l'est de Bouaké. L'accroissement rapide des surfaces plantées en anacardier est dû à la conjonction de deux facteurs :

- l'accroissement de la demande et du prix d'achat de la noix de cajou qui a

Tableau 1. Caractérisation des trois régions étudiées.

Table 1. Characteristics of the three regions studied.

Région étudiée	Ruraux/km ²		Origine du peuplement Évolution du peuplement Taux de croissance annuel	Système de production agricole dominant
	1988	1998		
Dabakala (sous-préfecture)	7	9	- Autochtones Djimini pour 85 % de la population - Croissance naturelle essentiellement, quelques installations de migrants Lobi + 2,9 % par an	<i>Agriculture</i> : Système de culture à base d'ignames et jachère de longue durée, forte progression de l'anacardier <i>Élevage</i> : faible implantation Peul
Bouaké, Béoumi, Sakassou (3 départements)	22	28	- Autochtones Baoulé à 98 % - Croissance naturelle essentiellement, fort ralentissement de l'exode rural + 2,7 % par an	<i>Agriculture</i> : système de culture à base d'ignames et jachère de courte ou moyenne durée, développement des cultures pérennes et du maraîchage <i>Élevage</i> : péri-urbain
Mankono (sous-préfecture de Marandallah)	11	19	- Autochtones Koro pour moins de 50 % + migrants maliens et Sénoufo - Croissance naturelle et flux migratoires importants en provenance de Korhogo + 7,2 % par an	<i>Agriculture</i> : système à base d'ignames et d'anacardiens chez les autochtones ; système à base de coton + riz pluvial chez les migrants <i>Élevage</i> : bovin extensif géré par les Peuls

Tableau 2. Pratique de la jachère et place de l'igname dans les exploitations agricoles.

Table 2. Fallow practice and place of yam in farming systems.

Région étudiée	Durée de la jachère	Surface en igname par exploitation en hectares	Destination de l'igname	Surface en cultures pérennes* par exploitation en hectares
<i>Dabakala</i>	10-20 ans	2,9	Vente à 70 % et autoconsommation	5,9
<i>Bouaké, Béoumi, Sakassou</i>	4-8 ans	0,8	Consommation à 80 % et vente des surplus	0,75
<i>Marandallah</i> - autochtones Koro	10-15 ans	1,8	Vente et consommation à parts égales	3
- migrants Sénoufo	Pratique rarissime	0,7	Autoconsommation dominante	Rarissime

* Anacardier dans toutes les régions ; le caféier et le palmier sont présents uniquement à Sakassou et Béoumi et y représentent moins de 30 % de la surface en cultures pérennes.

progressé de 20 % par an entre 1994 et 2000 (de 150 FCFA/kg à 350 FCFA/kg). L'anacardier assurait en 2000 la meilleure rémunération de la journée de travail agricole en zone de savanes [4] ;

– la facilité d'installation de cette culture pérenne qui est toujours semée entre les buttes d'igname et qui, de ce fait, modifie peu le système de culture traditionnel.

L'évolution des superficies plantées en anacardier dépendra des disponibilités en terres mais aussi des capacités des paysans à entretenir les vergers. Le développement de cette culture se fait au détriment du système igname/cultures secondaires/jachère. Dans certains villages proches de Bouaké, où la population rurale dépasse 25 habitants/km², les chefs de terre ont décidé de limiter les surfaces semées en anacardier par producteur afin de sauvegarder le système de culture traditionnel Baoulé reposant sur l'igname [5].

Déplacement des zones de production cotonnière

Les zones proches de Korhogo (sous-préfectures de Dikodougou et de Sirasso) ne peuvent plus accueillir aujourd'hui les paysans quittant la zone dense de Korhogo et ceux-ci doivent se déplacer dans la région du Worodougou pour trouver de nouvelles terres [6, 7]. Plusieurs facteurs ont facilité l'installation des migrants Sénoufo dans cette région, entre autres :

– les populations autochtones (Koro et Koyaka) qui ont des liens historiques avec les Sénoufo n'ont pas, jusqu'à maintenant, limité l'installation des migrants de cette origine ;

– les sociétés cotonnières facilitent l'installation des paysans migrants dans les zones enclavées disposant de terres fertiles, en construisant des pistes rurales.

Les stratégies des différents acteurs pour l'exploitation des ressources naturelles ont été étudiées dans la sous-préfecture de Marandallah, en pleine zone de front pionnier. Cette sous-préfecture a connu depuis dix ans un afflux important de paysans Sénoufo et d'éleveurs Peuls. La densité de population de cette sous-préfecture est ainsi passée de 11 à 19 habitants/km² entre 1988 et 1998. L'exploitation de la rente foncière par les autorités coutumières Koro apparaît clairement au travers des contrats de location. Chaque chef d'exploitation migrant doit payer aux propriétaires terriens une redevance annuelle de 10 000 FCFA en moyenne (parfois 5 000 CFA et plus rarement 20 000 FCFA/an). La terre n'est jamais cédée définitivement comme cela semblait être le cas sur le front pionnier cacaoyer en zone forestière : les autochtones ont préféré une rente annuelle pouvant être révisée à la hausse, si besoin. Les paysans migrants se satisfont de cette situation, car le coût d'accès à la terre est en réalité très faible, surtout pour les grands producteurs : pour 20 hectares

cultivés, le prix moyen de location de la terre est seulement de 500 FCFA/hectare. Cette région attire aussi des éleveurs Peuls du fait de l'abondance de ses ressources fourragères en saison sèche (décembre-avril) [8]. Comme pour les agriculteurs, les éleveurs peuvent facilement accéder aux ressources naturelles : généralement l'accès aux zones de pâturage est libre. Malgré cela les éleveurs sont toujours en conflit ouvert avec les agriculteurs autochtones et migrants du fait des dégâts occasionnés par leurs troupeaux pendant et après les récoltes. Les conflits sont fréquents et se règlent difficilement, les agriculteurs considérant que l'administration prend trop souvent parti pour les éleveurs. La position des différents groupes d'acteurs vis-à-vis de l'élevage est de plus en plus ambiguë dans la mesure où agriculteurs et fonctionnaires deviennent eux-mêmes de plus en plus souvent propriétaires de bovins. Dans les situations de conflits répétés, les paysans migrants préfèrent se déplacer dans un autre village de la même sous-préfecture moins fréquenté par les éleveurs ou dans une autre sous-préfecture. C'est ainsi qu'un nouveau front pionnier cotonnier s'est ouvert à l'est du fleuve Bandama dans la sous-préfecture de Niakaramandougou, à 110 km au nord de Bouaké (figure 2). La culture cotonnière qui avait progressé timidement dans le département de Katiola dans les années 1980-1990 malgré les efforts de la CIDT, va certainement s'y développer rapidement si les autochtones Tagbana développent la même stratégie d'accueil des migrants que les propriétaires terriens Koro du département de Mankono.

Discussion : des enseignements pour l'appui au développement local et régional

Conséquences du faible coût d'accès à la terre et aux ressources naturelles

Dans l'ensemble des régions étudiées, l'accès aux ressources naturelles est peu

coûteux du fait d'importantes disponibilités en terre et du petit nombre de personnes contrôlant l'accès au foncier. En zone de front pionnier cotonnier, le défrichement se fait sans mesure conservatoire du sol et de la végétation naturelle. La régénération des terres par une jachère de qualité n'est pas toujours assurée et l'on peut craindre dans cette région, une progression des jachères dominées par *Chromolaena odorata*, arbuste envahissant et sans valeur fourragère. Les paysans migrants ne disposant pas d'un droit d'utilisation de la terre sur le long terme ne sont pas incités à gérer la fertilité du sol. Ils développent une stratégie d'extension des cultures qui s'avère plus intéressante à court terme pour occuper l'espace et pour obtenir un revenu monétaire conséquent. Ce comportement n'est pas spécifique au front pionnier cotonnier de Côte d'Ivoire, on le retrouve dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre où la zone de production cotonnière s'est déplacée vers le sud comme au Burkina Faso, au Bénin ou au Cameroun [9].

Dans la zone péri-urbaine de Bouaké (80 à 50 habitants/km²), les paysans commencent à se rendre compte maintenant de l'effet de la réduction de la durée de la jachère et de l'impact des feux sur la fertilité du sol (baisse des rendements de l'igname, prolifération d'adventices comme *Imperata cylindrica*). Mais l'entretien de la fertilité des terres de bas-fonds ne leur est pas encore apparu prioritaire faute de connaissances sur l'utilisation de ce type de milieu [10]. Ces espaces vont pourtant jouer à l'avenir un rôle prépondérant pour ces paysans qui misent de plus en plus sur les cultures maraîchères comme principale source de revenu.

Accompagner l'évolution des systèmes techniques de production

Face à la raréfaction des ressources en terre prévisible dans les dix années à venir, il est nécessaire que les services d'appui à l'agriculture aident les producteurs à faire évoluer les systèmes de cultures actuellement considérés comme performants (maraîchage de bas-fonds ; système agroforestier : igraine/anacardier ; système de polyculture : coton/céréales en culture attelée). Le déplacement des aires de culture constitue actuellement la principale réponse des producteurs à cette raréfaction des terres défrichables, mais elle n'est pas durable ni socialement (conflits

potentiels entre populations) ni pour la gestion des ressources naturelles. Du fait de l'intérêt économique, social et culturel de l'igraine dans la zone des savanes, les paysans des zones les plus peuplées sont de plus en plus attentifs aux propositions destinées à maintenir les niveaux de production de cette culture [11]. Les structures de recherche et d'appui doivent répondre à cette demande en mettant au point avec les agriculteurs des systèmes de culture à base d'igraine pouvant intégrer une réduction de la durée de jachère.

Promouvoir des dispositifs originaux de pilotage du développement local et régional

Les conflits entre agriculteurs et éleveurs s'intensifient dans toute la zone des savanes en affectant le développement économique par les pertes financières qu'ils occasionnent (dégâts aux cultures, amendes, etc.) et par l'absence de valorisation des synergies agriculture/élevage. La résolution de ces conflits comme de ceux qui portent sur le foncier agricole, nécessite des cadres institutionnels rénovés, des politiques au niveau national et des accords entre parties prenantes au niveau local. Différents dispositifs d'appui au développement local sont en cours d'expérimentation [12], d'autres verront le jour avec la mise en application de la loi sur la décentralisation. Ces instances locales auront, entre autres, pour mission de favoriser une répartition équitable des ressources naturelles entre les utilisateurs potentiels en élaborant les outils de gestion de ces ressources (plan d'affectation des sols, par exemple) et en faisant respecter les règles de gestion. On peut imaginer un système de taxation raisonnée de l'utilisation des ressources naturelles permettant d'alimenter des fonds de développement locaux (taxes au défrichement et sur le commerce des produits de cueillette et des produits agricoles non transformés, par exemple).

Les zones de savanes de Côte d'Ivoire et d'Afrique de l'Ouest

Les zones de savanes de Côte d'Ivoire s'intègrent dans l'ensemble plus vaste des savanes d'Afrique de l'Ouest (Cameroun inclus). Pour la plupart de ces espaces, la filière cotonnière joue encore un rôle prépondérant dans le développement

économique. Toutefois, ces régions présentent d'autres similitudes comme le développement de l'élevage bovin, la mise en valeur accrue des bas-fonds, la rapide progression de l'arboriculture (anacardier, manguier) et la volonté des ruraux de diversifier leurs activités de production agricole et de valorisation de leurs produits (transformation, commerce). L'ouverture de ces zones de savanes au marché se renforce depuis une quinzaine d'années par l'accroissement de la demande en produits alimentaires des grandes villes de cette région et surtout des mégapoles de la zone côtière. Ce phénomène risque de se renforcer avec l'accroissement démographique prévu pour ces grands centres urbains durant les 20 prochaines années [13]. La répartition de la population rurale actuelle fait apparaître pour l'Afrique de l'Ouest que les disponibilités en terres agricoles sont beaucoup plus importantes en zone de savanes (Nigeria exclu) qu'en zone semi-aride ou en zone forestière. Si aucune mesure concrète n'est mise en œuvre au niveau des États et de la zone des savanes dans son ensemble, l'accroissement de la production agricole soutenu par les marchés ouest-africains et d'exportation risque d'entraîner une dégradation continue de leurs ressources naturelles renouvelables.

Conclusion

Le dynamisme économique actuel de la zone des savanes de Côte d'Ivoire est dû principalement aux possibilités offertes par les marchés locaux et d'exportation et aux facilités de transport que connaît ce pays. Ce dynamisme est toutefois fragilisé par les conflits entre les utilisateurs des mêmes espaces, la fluctuation des prix agricoles (coton, anacarde) et, actuellement, par la situation de partition du pays qui perdure depuis la crise sociopolitique de septembre 2002. Pour résoudre ces questions, des cadres de concertation sont à construire pour que le dialogue et la confiance s'instaurent entre les différentes catégories de producteurs, les organisations paysannes et les services d'appui à l'agriculture, les pouvoirs locaux (coutumiers, issus de la loi de décentralisation) et le pouvoir central. Pour l'ensemble des zones de savanes ouest-africaines, le renforcement des échanges d'informations et d'expériences

entre les divers intervenants en milieu rural mais aussi entre producteurs devrait constituer un axe d'intervention à privilégier. Les initiatives locales porteuses d'avenir (pour produire et valoriser les produits, pour régler les conflits, etc.) sont nombreuses mais souvent mal connues ■

Références

1. Aubertin C. Histoire et création d'une région « sous-développée » : le Nord ivoirien. *Cahiers Orstom, Sér Sci Hum* 1983 ; XIX : 23-57.
2. Anonyme. *Résultats synthétiques du recensement général de la population et de l'habitat de 1998*. Abidjan : Institut national de la statistique (Côte d'Ivoire), 2001 ; 17 p. + annexes.
3. Chaléard JL. *Temps des villes, temps des vivres. L'essor du vivrier marchand en Côte d'Ivoire*. Paris : Karthala, 1996 ; 661 p.
4. Dugué P. *Dynamiques de plantation et durabilité des systèmes de cultures pérennes en zone de savane de Côte d'Ivoire*. Communication à la conférence internationale sur l'avenir des cultures pérennes, Yamoussokro (Côte d'Ivoire), 5-9 novembre 2001 ; 10 p.
5. Koné G. *La place de l'anacardier dans la gestion foncière et recomposition des relations sociales : l'exemple de Kouakro dans la région de Bouaké*. Rapport de recherche. Bouaké : Cirad/Lesor ; université de Bouaké (Côte d'Ivoire), 2002 ; 62 p.
6. Bassett T.J. *Le coton des paysans. Une révolution agricole (Côte d'Ivoire 1880-1999)*. Collection A travers champs, Paris : IRD Éditions, 2002 ; 291 p.
7. Stessens J. *Analyse technique et économique des systèmes de production agricole au nord de la Côte d'Ivoire*. Thèse de l'université catholique de Leuven, 2002 ; 286 p.
8. Bernardet P. *Association agriculture élevage en Afrique. Les Peuls semi-transhumants de Côte d'Ivoire*. Paris : L'Harmattan, 1984 ; 228 p.
9. Dugué P, Dounias I. Intensification, choix techniques et stratégies paysannes en zone cotonnière du Cameroun. Le cas des systèmes de cultures des zones d'installation des agriculteurs migrants. In : Griffon M, ed. *Succès et limites des révolutions vertes. Actes du séminaire*. Montpellier (France) : Cirad, 1996 : 93-106.
10. Brou Yao B, Dugué P. *Modes d'exploitations des terres et gestion de la fertilité du sol en zone péri-urbaine : cas du village d'Allokokro, commune de Bouaké (Côte d'Ivoire)*. Rapport de recherche n° 3. Bouaké : Cirad-Tera ; Lesor/université de Bouaké (Côte d'Ivoire), 2002 ; 45 p.
11. Dugué P, Tuo S, Traoré D. *Résultats préliminaires de l'introduction des variétés d'igname kokoro en zone de savane de Côte d'Ivoire. Intérêts pour la sédentarisation des systèmes de culture*. Communication présentée à l'atelier national sur le développement durable de la production et de la consommation de l'igname en Côte d'Ivoire, Abidjan, octobre 2001 : 23-6.
12. Koné FR. *Les enjeux de la coordination du développement local dans le pays rural de Sanhouny (sous-préfecture de Béoumi)*. Rapport de recherche. Bouaké : Cirad/Lesor ; université de Bouaké (Côte d'Ivoire), 2002 ; 76 p.
13. Snrech S. *Pour préparer l'avenir de l'Afrique de l'Ouest : une vision à l'horizon 2020. Synthèse de l'étude des perspectives à long terme en Afrique de l'Ouest. (West Africa Long Term Perspective Study, WALTPS)*. Paris : OCDE ; BAD ; CILSS, 1994 ; 55 p.